



## INDICATEURS

# Les taux de chômage en Bretagne

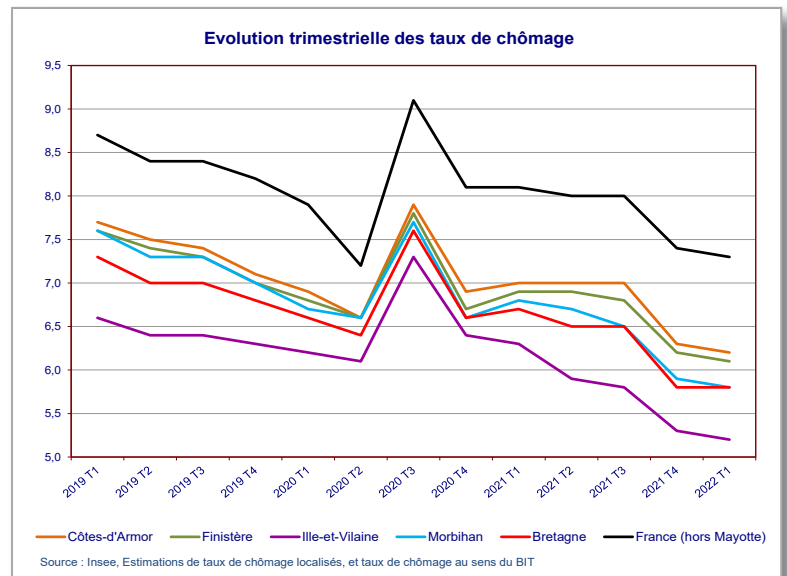
au 1<sup>er</sup> trimestre 2022

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2022, en Bretagne, le taux de chômage localisé est stable, à **5,8 % de la population active**. Il s'agit de son plus bas niveau depuis début 2008. En France, le taux de chômage se situe à 7,3 %, et reste quasiment stable (-0,1 point sur un trimestre). En Bretagne, il a baissé de 0,9 point en un an et s'établit 1 point sous son niveau d'avant crise sanitaire (4<sup>ème</sup> trimestre 2019).

Cette quasi-stabilité concerne les quatre départements bretons. A 5,2 %, il est inférieur en Ile-et-Vilaine à celui des trois autres départements où il est compris entre 5,8 % dans le Morbihan et 6,2 % dans les Côtes-d'Armor. Sur un an, le recul du taux de chômage s'échelonne de -1,1 point en Ile-et-Vilaine à -0,8 point dans les Côtes-d'Armor et le Finistère.

Dans les autres régions, les variations sont également de faibles amplitudes comprises entre -0,2 point dans les Hauts-de-France et le Grand-Est et +0,2 point en Corse.

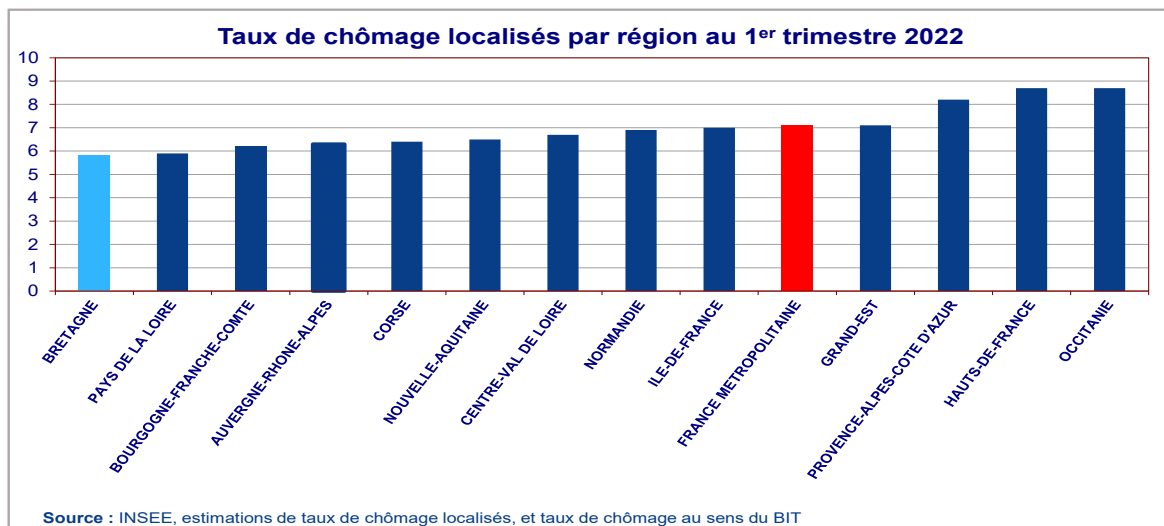
**La Bretagne reste la région ayant le plus faible taux de chômage**, devant les Pays de la Loire (5,9 %) et la Bourgogne-Franche-Comté (6,2 %). A l'opposé, les Hauts-de-France et l'Occitanie présentent le taux de chômage le plus élevé des 13 régions métropolitaines avec 8,7 %.

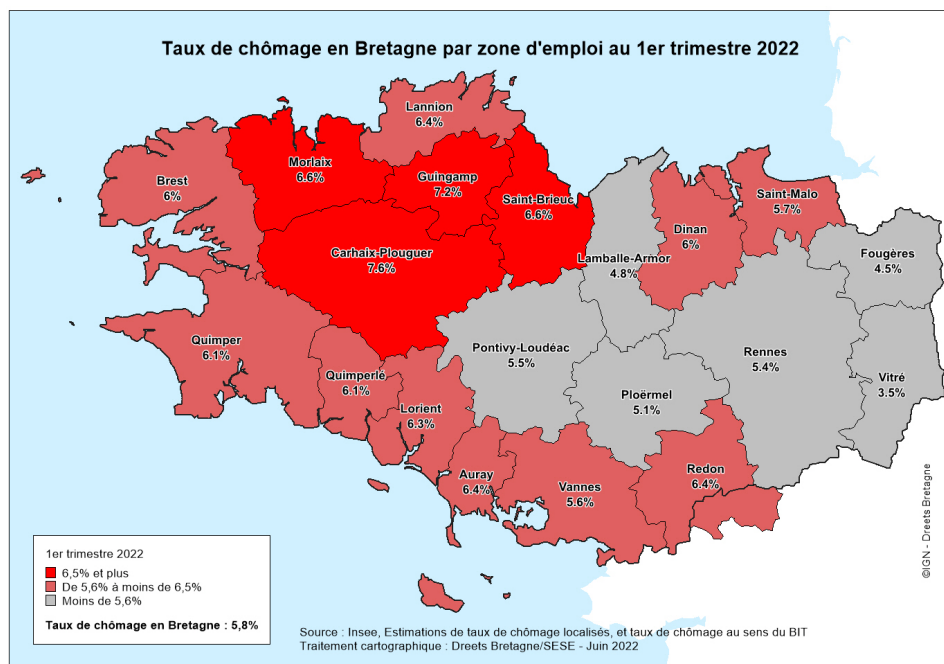


**Taux de chômage localisés trimestriels en Bretagne et par département**

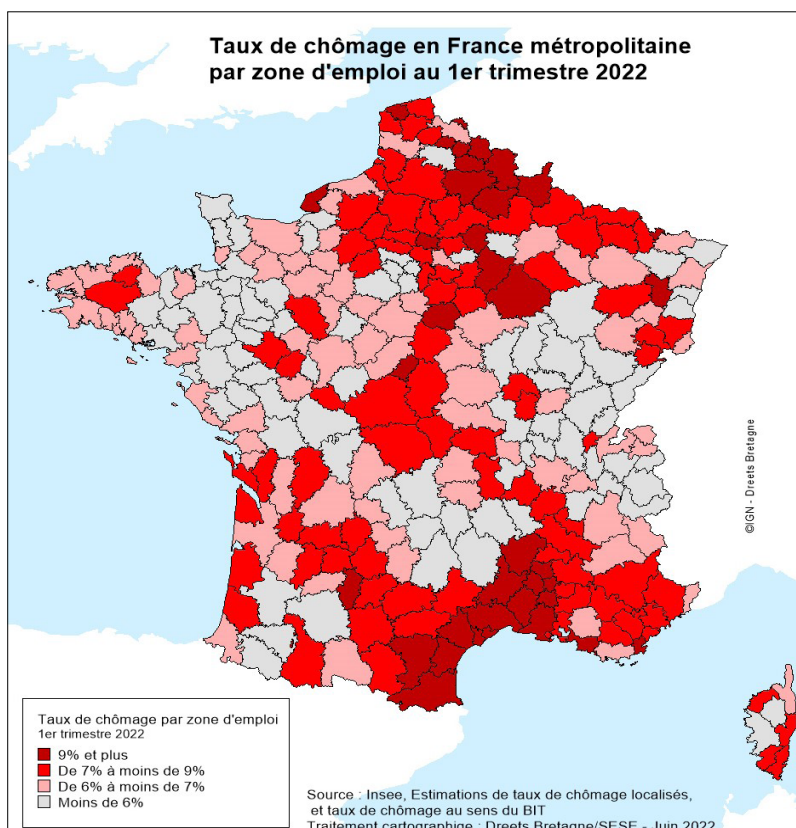
	2019 T1	2019 T2	2019 T3	2019 T4	2020 T1	2020 T2	2020 T3	2020 T4	2021 T1	2021 T2	2021 T3	2021 T4	2022 T1
Côtes-d'Armor	7,7	7,5	7,4	7,1	6,9	6,6	7,9	6,9	7,0	7,0	7,0	6,3	6,2
Finistère	7,6	7,4	7,3	7,0	6,8	6,6	7,8	6,7	6,9	6,9	6,8	6,2	6,1
Ile-et-Vilaine	6,6	6,4	6,4	6,3	6,2	6,1	7,3	6,4	6,3	5,9	5,8	5,3	5,2
Morbihan	7,6	7,3	7,3	7,0	6,7	6,6	7,7	6,6	6,8	6,7	6,5	5,9	5,8
<b>Bretagne</b>	<b>7,3</b>	<b>7,0</b>	<b>7,0</b>	<b>6,8</b>	<b>6,6</b>	<b>6,4</b>	<b>7,6</b>	<b>6,6</b>	<b>6,7</b>	<b>6,5</b>	<b>6,5</b>	<b>5,8</b>	<b>5,8</b>
France (hors Mayotte)	8,7	8,4	8,4	8,2	7,9	7,2	9,1	8,1	8,1	8,0	8,0	7,4	7,3

Source : Insee, Estimations de taux de chômage localisés, et taux de chômage au sens du BIT





Au 1<sup>er</sup> trimestre, le taux de chômage évolue peu dans les 20 zones d'emploi bretonnes. Un léger frémissement à la baisse (-0,2 point) est observé dans les zones d'emploi de Dinan et Lannion, alors qu'une faible hausse touche celles de Carhaix-Plouguer et Redon. Sur un an, le recul du taux de chômage atteint au moins un point dans les zones d'Auray, Dinan, Lannion, Lorient, Rennes et Saint-Malo. Il n'est que de 0,2 point sur la zone de Carhaix-Plouguer. La zone d'emploi de Carhaix-Plouguer affiche toujours le plus haut taux de chômage en Bretagne, à 7,6%, devant la zone de Guingamp (7,2%). A l'opposé, la zone d'emploi de Vitré demeure celle où ce taux est le plus bas en Bretagne (3,5%), et même le deuxième plus faible de France. Deux autres zones d'emploi se situent sous le seuil symbolique de 5% : celles de Fougères (4,5%) et de Lamballe-Armor (4,8%).



Le taux de chômage est le rapport entre le nombre de chômeurs au sens du bureau international du travail (BIT) et la population active. Est considéré comme chômeur une personne en âge de travailler de 15 ans et plus et qui répond simultanément à 3 conditions :

- être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant une semaine de référence ;
- être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ;
- avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

Date de diffusion : 30 juin 2022  
Prochaine publication : 30 septembre 2022